



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für  
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF  
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches  
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse  
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero  
di commercio

**Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio**  
**Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni**

**NE**

**La Table du Reymond Saràl**, à **La Chaux-de-Fonds**, Le Reymond 37, 2300 La Chaux-de-Fonds, CHE-206.002.412. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 03.10.2016. But: exploitation et gestion de restaurants, de cafés, d'un service traiteur et/ou de magasins de vente au détail de produits comestibles et d'épicerie fine ainsi que vente de boissons alcoolisées et non-alcoolisées; livraison de repas à domicile; commerce de produits alimentaires et non-alimentaires en Suisse et à l'étranger; toutes opérations convergentes à ses buts (pour but complet, cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Associés: Jacoulot Nathalie Paulette Chantal, Jacoulot Mattieu Hubert Pierre, chacun d'eux avec 60 parts sociales de CHF 100, Jacoulot Pascal Alain Louis, avec 58 parts sociales de CHF 100, tous trois de France, à Fuans, F, Guerder Philipe Jacques, de France, à Eccole-Valentin, F, avec 20 parts sociales de CHF 100, et Paroz Rémy, de Saicourt, à La Neuveville, avec 2 parts sociales de CHF 100. Gérants: Jacoulot Pascal, président, et Paroz Rémy, lesquels signent individuellement; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: lettre recommandée. Selon déclaration du 03.10.16, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 2980 du 05.10.2016 / CHE-206.002.412 / 03100003

